

CONDITIONS GÉNÉRALES – COURS D' ESPAGNOL À SÉVILLE

1. Les groupes sont composés d' un maximum de 10 élèves. Tous les cours démarrent le Lundi et tout au long de l' année, sauf pour les débutants (le premier Lundi de chaque mois).
2. Avant tout inscription ou réservation de cours, un test de niveau sera proposé et fortement conseillé (sauf pour les débutants).
3. Un versement de 150,00€ est obligatoire pour réserver et confirmer une inscription au(x) cours (versement qui sera déduit du montant total facturé). Par la suite, le restant facturé et dû est à régler au secrétariat IELE dès le premier jour de cours.
4. Les tarifs comprennent inscription ET matériel scolaire. Sauf pour la préparation au DELE : nous recommandons aux étudiants de cette préparation d' acheter un manuel sur le sujet et précisons que le tarif d' accès à l' examen du DELE n' est pas inclus dans notre forfait DELE.
5. Aucun remboursement envisageable après avoir démarré un cours.
6. Aucun jour férié officiel (sauf fermeture IELE en période de Noël) ou absence en cours ne peuvent être récupérés.
7. Toute absence au cours particulier (non signalée 24 hs à l' avance) ne peut être récupérée.
8. Les horaires des cours particuliers sont à déterminer par l' étudiant lors de l' inscription et soumis aux disponibilités de l' enseignant.
9. Le coût du "logement" n' est pas compris dans les tarifs. Le service IELE "recherche de logement" est à supplément : 65,00€. À noter que les prix des locations lors de la Semaine Sainte ou de la Feria sont nettement plus élevés.
10. IELE ne proposant pas d' assurance et déclinant toute responsabilité, il est donc recommandé à chaque élève de s' assurer individuellement (contrat avec clauses de santé, vol, accident).
11. IELE se réserve le droit d' annulation:
 - dans le cas de "groupe insuffisant"
 - dans le cas de "niveau insuffisant"dans ces deux cas, IELE s' engage à rembourser les versements effectués.
 - dans le cas d' une "annulation par l' élève":
 - o si l' annulation est confirmée **plus de 15 jours avant** l' entrée en cours, le remboursement se fera dans l' intégralité.
 - o si l' annulation est confirmée **dans les 15 jours avant** l' entrée en cours, la réservation de(s) cours déjà versée ne sera pas remboursée (cette retenue de paiement peut être tout à fait redirigée vers un autre cours dans la même année).
 - o si l' annulation se confirme (ou s' effectue) le jour de l' entrée en cours (ou quelques jours après l' entrée en cours), pas de remboursement.
12. **Jours fériés officiels 2024 (non récupérables)**: 28 Février, 28-28 Mars, 1 et 30 Mai, 12 Octobre, 1° Novembre, 6 et 8 Décembre.
13. **Période de Noël 2024-25**: du 24 Décembre 2024 au 6 Janvier 2025. Reprise des cours le 7 Janvier 2025. IELE étant fermée pour Noël, pour une inscription en cours de longue durée, cette période de fermeture n' est pas prise en compte dans le calcul de la durée.